

# VOS RDV DE LA SEMAINE

DU MERCREDI 29 AVRIL  
AU DIMANCHE 3 MAI 2026

# 50%\*



EN BONS D'ACHAT  
DÈS 10€ D'ACHAT  
ET DANS LA LIMITE DE 20€ D'ACHAT<sup>(1)</sup>

**SUR LES  
SURGELÉS**

PROMOTIONS INCLUSES.  
HORS GLACES ET DESSERTS GLACÉS

DU MERCREDI 29 AVRIL  
AU DIMANCHE 3 MAI 2026

# 50%\*



EN BONS D'ACHAT  
DÈS 10€ D'ACHAT  
ET DANS LA LIMITE DE 20€ D'ACHAT<sup>(1)</sup>

**SUR LES  
FROMAGES**

PROMOTIONS INCLUSES.  
HORS RAYON TRADITIONNEL

DU MERCREDI 29 AVRIL  
AU DIMANCHE 3 MAI 2026

# 50%\*



EN BONS D'ACHAT  
DÈS 10€ D'ACHAT  
ET DANS LA LIMITE DE 20€ D'ACHAT<sup>(1)</sup>

**SUR LES  
YAOURTS, COMPOTES  
& DESSERTS**  
(AU RAYON ULTRA-FRAIS)

PROMOTIONS INCLUSES.

DU JEUDI 30 AVRIL  
AU DIMANCHE 3 MAI

EXCLU APPLI  
VALABLE EN MAGASIN



\*Du prix payé en caisse.

<sup>(1)</sup> Pour tout achat de 10 € minimum sur les Surgelés (Hors glaces et desserts glacés), les Fromages (hors rayon traditionnel) et les Yaourts, Compotes et Desserts (au rayon ultra-frais) dans votre Hypermarché Carrefour. Bénéficiez de 2 bons d'achat d'une valeur de 50% du prix payé en caisse, dans la limite de 20€ d'achat. Au-delà de 20€ d'achat, bons d'achat limités à une valeur de 10€. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du Mercredi 29 Avril au Dimanche 3 Mai 2026 inclus. Premier bon d'achat valable du Lundi 4 au Dimanche 10 Mai 2026, deuxième bon d'achat valable du Lundi 11 au Dimanche 17 Mai 2026, dans votre hypermarché Carrefour. Aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de cette période. Hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois ; ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produit(s) achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre hypermarché Carrefour. Liste des hypermarchés Carrefour participants sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)



ACTIVEZ VOS  
AVANTAGES<sup>(1)</sup>